

TERRE DE LIENS ILE DE FRANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

47 avenue Pasteur
93100 Montreuil

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

TERRE DE LIENS ILE DE FRANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association TERRE DE LIENS ILE DE France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, tels que présentés dans l'annexe, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'associations sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 mars 2024

Le commissaire aux comptes

EXPONENS Conseil & Expertise

Stéphane CUZIN

Associé

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	3 900	1 105	2 795	3 575
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	5 270	3 426	1 844	1 866	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	61		61	61	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 051		3 051	1 577	
	TOTAL (I)	12 282	4 531	7 751	7 079
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				3 900
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	47 814		47 814	48 597
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	141 394		141 394	123 535	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	290 607		290 607	250 979	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	474		474	144
	TOTAL (II)	480 288		480 288	427 154
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	492 571	4 531	488 040	434 233
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				3 051	1 577
(3) dont à plus d'un an					

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations Cotisations	84 851	75 626
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens Ventes mses, produits fabriqués		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service Prestations de services	29 338	7 218
	dont parrainages		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation Subventions d'exploitation	208 887	229 477
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels Dons	57 850	38 846
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie Legs et donations		
Contributions financières	114 503		
Autres pdts de gestion courante		2	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	27 883	7 823	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits Autres produits	66	745	
	523 379	359 738	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	174 333	120 392
	Aides financières Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 376	3 965
	Salaires et traitements	198 151	165 630
	Charges sociales	70 621	57 265
	Dotations aux amortissements et dépréciations	2 357	1 536
	Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	18 829		
Autres charges	2 569	339	
	471 236	349 128	
	52 143	10 610	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		52 143	10 610
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 278	1 059
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 278	1 059
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		2 278	1 059
RESULTAT COURANT avant impôts		54 421	11 670
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		596
	Sur opérations en capital	300	125
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		300	721
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	100	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		100	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		200	721
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		525 957	361 519
TOTAL DES CHARGES		471 336	349 128
EXCEDENT ou DEFICIT		54 621	12 391
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Le bilan de l'exercice présente un total de **488 040** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **525 957** euros et un total **charges** de **471 336** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **54 621** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Présentation Terre de Liens Ile-de-France

Objet social :

Article 2 des statuts de Terre de Liens Ile-de-France :

« L'association Terre de Liens Ile de France a pour objet la préservation et le partage des terres agricoles par l'animation d'initiatives citoyennes et solidaires en faveur de l'agriculture écologique et paysanne. L'association agit dans le respect de la charte Terre de Liens, annexée aux présents statuts, et du projet associatif national.

Son action contribue à la défense de l'environnement naturel et de la biodiversité.

L'association interagit avec l'ensemble des structures du mouvement Terre de Liens, en particulier la fédération nationale qui coordonne les associations territoriales Terre de Liens adhérentes.

Son action s'inscrit en complément et en synergie avec tout acteur pouvant concourir à son objet.»

Règles et Méthodes Comptables

Activités et missions sociales

La réalisation de l'objet se fera par tous les moyens utiles en cohérence avec l'éthique du mouvement Terre de Liens, notamment :

- Le portage et le pilotage de projets de dimension territoriale voire nationale et/ou interterritoriaux par délégation expresse de l'association nationale
- La représentation du mouvement au niveau territorial, voire national et international, et un rôle de « plaidoyer » sur tout sujet entrant dans son objet social,
- La conception, la diffusion et la gestion d'outils d'information et de communication à destination du grand public (publications, site Internet, etc.)
- La mise en réseau et la diffusion de savoir-faire,
- L'acquisition directe ou indirecte et la mise à bail de foncier bâti ou non bâti,
- L'accompagnement et l'assistance aux porteurs de projets et acteurs locaux,
- L'utilisation de services d'intérêt commun mutualisés mis à disposition par l'association nationale,
- La mobilisation de nouvelles ressources et la recherche de synergie avec des partenaires partageant une communauté de valeurs avec le mouvement Terre de Liens.

Moyens mis en oeuvre

- Mobilisation et formation de bénévoles
- Mobilisation et formation de collectivités locales sur les questions foncières agricoles
- Mobilisation et implication des entreprises pour contribuer à l'objet social de TDL Ile-de-France
- Une équipe de 7 salarié-es pour appuyer l'action citoyenne et institutionnelle

Éléments postérieurs à la clôture

Néant

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Contributions volontaires

Au cours de l'année 2023 l'association a bénéficié de bénévolat actif et de mécénat de compétences :

Depuis le 6 avril 2020, l'association bénéficie des services d'une chargée de mission mobilisation citoyenne et vie associative mise à disposition par La Banque Postale jusqu'à fin juillet 2022 dans le cadre d'un mécénat de compétences géré par la Fondation Terre de Liens pour exercer les fonctions suivantes au sein de l'équipe salariée:

- "Participation aux missions de mobilisation citoyenne
- "Accompagnement relation membres
- "Contribution aux mission de gestion administrative
- " Appui à la vie associative

Le bénévolat actif est mentionné dans le rapport d'activités en nombre de personnes estimées engagées et actives au sein des adhérents (150 bénévoles).

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	3 900					3 900
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 900					3 900
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 715		1 555			5 270
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 715		1 555			5 270
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	61					61
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 577		3 051		1 576	3 051
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 638		3 051		1 576	3 112
TOTAL	9 253		4 606		1 576	12 282

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	325	780		1 105
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	325	780		1 105
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	M matériel de transport				
M matériel de bureau, mobilier	1 849	1 577		3 426	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 849	1 577		3 426	
TOTAL		2 174	2 357		4 531

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 051	3 051	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	47 814	47 814	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	427	427	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	65 286	65 286	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	75 681	75 681		
Charges constatées d'avance	474	474		
TOTAL DES CREANCES		192 732	192 732	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	712	712		
	Fournisseurs et comptes rattachés	50 939	50 939		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	7 281	7 281		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 748	16 748		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 613	3 613		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	953	953		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	74 582	74 582			
TOTAL DES DETTES		154 829	154 829		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		712			
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	6 000			6 000
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	240 295	12 391		252 686
Résultat de l'exercice	12 391	54 621	12 391	54 621
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 375		300	1 075
Provisions réglementées				
TOTAL	260 061	67 012	12 691	314 382

Annexe libre

Provision pour indemnités de départ à la retraite :

La provision pour engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés est évaluée à la clôture à 4 987 Euros :

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- le salaire avec une augmentation de 3% constant
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode ANC 2021
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 67 ans
- le taux de rotation du personnel : 3% constant
- le taux d'actualisation retenu : 3,17%
- le taux moyen des charges sociales : 43% pour les professions intermédiaires et 36% pour les autres cadres